

LETTRE DE QUEBEC.

(De notre correspondant spécial)

Québec, 4 décembre 1888.

La saison de navigation s'est terminée d'une manière désastreuse pour deux ou trois goëlettes de Québec qui ont été emprisonnées dans les glaces du Lac St-Pierre durant leur retour de Montréal à Québec. L'une d'elle, la goëlette "Audet et Robitaille" a sombré avec sa cargaison composée de spiritueux et d'épices, évaluée à \$10,000.

Une assemblée importante de la chambre de commerce a eu lieu hier. On a discuté de nouveau la question de la navigation d'hiver. Monsieur Berlinguet, qui est un des plus chauds partisans du projet, est d'opinion que la navigation sur le Saint-Laurent est praticable durant l'hiver, sans dangers additionnels, jusqu'au 1er mars de chaque année. Il insiste auprès de la Chambre de Commerce pour cet dernier envoi au gouvernement, une requête demandant d'examiner la question avec soin, et d'accorder un vapeur afin de mettre le projet à exécution.

M. R. R. Dobell et quelques armateurs pratiques disent que les vapeurs peuvent tracer leur route à travers le St-Laurent durant l'hiver, mais qu'une telle navigation ne serait d'aucune utilité pour les fins du commerce à cause des grands risques qu'elle entraînerait et l'impossibilité d'obtenir l'assurance sur ces vaisseaux, à aucun prix. Jusqu'au 1er novembre les assurances lui ont chargé 8 pour cent sur un steamer de première classe, laissant Québec pour un voyage océanique. Finalement on nommera un comité spécial pour considérer la question et faire un rapport vers le 20 décembre prochain. La proposition suivante a été ensuite adoptée.

Proposé par M. Theo. Hamel, appuyé de MM. Lefavre, J. Pennée et J. S. Hathrington :

"Que vu l'importance de l'expédition organisée par la "Manicouagan Fish, Oil and Guano Co." pour la pêche aux loup-marins tant au point de vue de la navigation d'hiver dans le fleuve St-Laurent que dans l'intérêt du développement d'une richesse inexploitée du pays, le conseil du bureau de commerce envoie instamment une requête au ministre de la marine et des pêcheries, le priant de retenir pour la saison d'hiver les services de M. McHugh, inspecteur des signaux, afin que le public soit tenu au courant des mouvements de la goëlette à vapeur *Lady-Belleau* et que les navigateurs qui vont tenter de résoudre, par une rude expérience, ce problème de la navigation d'hiver puissent être signalés et secourus, si nécessaire."

Banque du Peuple. — La nouvelle de la résignation de M. E. C. Barrow, caissier de la Banque du Peuple, à la succursale de la Basse-Ville, a été reçue avec surprise dans le monde commercial de notre ville. A la demande de M. Bousquet, caissier général de la banque, M. Dumoulin, gérant de la succursale de St-Roch, remplace M. Barrow. En conséquence, M. Dumoulin a reçu instruction d'entrer en fonction lundi prochain. M. Lavoie, assistant caissier de la succursale de la Basse-Ville, sera probablement nommé pour succéder à M. Dumoulin.

Nouvelles sociétés. — M. Samuel Fisher, sellier de Québec fait maintenant affaire sous le nom de Fisher & Sons. L'ancienne société qui existait sous le nom de Fisher et Blouin étant dissoute par la mort de M. Blouin.

Madame Emélie Cardinal épouse de feu Olivier Rochette, tanneur, continue à faire affaire sous le nom de O. Rochette.

Madame Rochette a placé les \$20,000 qu'elle a reçus des assurances par la mort de son époux. Il est entendu que son fils et ses deux oncles qui sont dans la même ligne d'affaire surveilleront les affaires.

Renseignements commerciaux. — Le passif et l'actif de M. P. C. D'Auteuil dont la faillite a été annoncée la semaine dernière sont nominalemeut égaux. Le montant étant de \$55,000 tous environ dans chaque cas. M. D'Auteuil avait succédé à M. L. T. Dussault. La demande de cession de biens a été faite par MM. J. Hamel et frères qui sont les principaux créanciers. On ne pourra d'ici à quelques jours apprendre rien de nouveau dans cette affaire, parceque les intéressés sont occupés à faire l'inventaire.

Le fonds de commerce appartenant à la faillite de M. U. T. A. Donahue de Roberval, lac St Jean, a été vendu à M. D. C. Francœur de Montréal pour 40 centins dans la piastre comptant. Le reste de l'actif comprenant les immeubles n'ont pas encore été vendus.

Une demande de cession de biens a été faite à MM. Guay & Cie, marchands de nouveautés de la rue Notre-Dame, Basse-ville à l'instance de MM. Leclair & Cie de Montréal. Le passif doit s'élever à \$10,000. Il n'y a aucun créancier à Québec. Cette maison a déjà failli.

M. T. F. Roy de St Félicien, Lac St Jean, a fait cession de ses biens à M. H. A. Bédard à la demande de MM. P. Garneau fils & Cie de cette ville.

Bois. — La plupart des moulins à scie ayant terminé leurs opérations, les marchands de bois s'occupent des chantiers et de la coupe du bois pour l'année prochaine. La production du bois carré dans les limites de la vallée d'Ottawa sera certainement très considérable durant l'hiver malgré que les opérations aient été retardées par les pluies. Dans plusieurs localités l'automne a été certainement la plus mauvaise que l'on ait vue depuis longtemps. Les grosses pluies d'octobre ayant rempli les marais d'eau rendent le trainage des billots très difficile. La plupart des chemins par lesquels on approvisionne les chantiers sont actuellement impassables. Un grand nombre d'hommes sont néanmoins employés sur les limites et l'on croit généralement que l'on va aisément gagner le temps perdu. Des marchands de bois de Québec estiment que la vallée d'Ottawa amènera sur le marché 5,500,000 pieds cubes de pin blanc et 800,000 pieds de pin rouge bois carré, faisant un total de 6,300,000 pieds en tout, contre 4,500,000 pour l'année dernière. On signale la même activité dans la production de l'épinette. Sur la rivière Peribonca seule, un des tribu-

naires du Nord du Lac St-Jean. M. B. A. Scott emploie 300 hommes dans la coupe de billots pour son nouveau moulin à Roberval. On croit que cette activité qui n'est pas ordinaire se fera également sentir dans la contrée du Saguenay.

Les entrepreneurs ont fait affaire à des conditions très avantageuses et les salaires sont plus élevés que d'habitude. M. X. Brassard va opérer sur la rivière Cyriac, M. Joseph Brassard sur la rivière Pickauba et M. E. Lemieux a signé un contrat avec M. M. Price frères et Cie, pour 40,000 billots sur la Rivière Blanche. A St Etienne, M. H. P. Blair espère couper entre 200,000 à 300,000 billots. Les chantiers de Bersinis et du Sault au Cochon seront plus considérable que par les années passées.

Plusieurs marchands de bois de Québec sont partis pour l'Angleterre afin de faire de nouveaux contrats pour l'année prochaine et d'autres doivent partir incessamment. Jusqu'à présent nous avons reçu aucune nouvelle annonçant que des contrats avaient été faits en Angleterre mais on croit généralement que les prix seront hauts.

Nouveautés et épicerie. — Les épiciers et les marchands de nouveautés rapportent que le marché est stationnaire et qu'il ne s'est produit rien de nouveau.

Cuir. — Il n'y a aucun changement dans les cotes. La demande locale n'est pas aussi forte qu'elle devrait être quoique des agents des maisons de Montréal disent que le commerce est assez bon dans cette ville. Quelques-uns ajoutent que le marché de Québec est lourd parce que la production est trop grande. La perspective toutefois est bonne.

Chaussures. — Plusieurs manufacturiers sont à faire l'inventaire et par conséquent les manufactures sont fermées. Cet état de chose durera probablement une semaine. Un certain nombre d'ordres pour le printemps ont été donné et tout indique qu'il y aura bientôt assez d'ouvrage pour employer toutes les manufactures.

Poissons et huiles. — Il y a très peu de changement sur le marché de poissons et huiles, et les prix sont très fermes. Une légère augmentation s'est produite dans les prix du hareng de première qualité ainsi que pour la morue. Les poissons et les huiles resteraient fermes parceque le marché est très peu approvisionné.

Farines et provisions. — Le marché des farines n'indique aucun changement appréciable depuis la baisse qui s'est produite à la clôture de la navigation. Les marchands cependant s'attendent à une hausse.

Les prix ont subi très peu de changement durant la semaine écoulée.

FARINES.

Patente.....	le baril	6 50	à 7 50
Supérieure Extra.....	"	6 25	" 6 50
Extra-superfine.....	"	5 75	" 6 00
Forêt à boulanger.....	"	6 25	" 6 70
Extra du printemps.....	"	5 40	" 5 65
Superfine.....	"	4 75	" 5 25
Fine.....	"	4 25	" 4 75
Farine en sac de 100 livres.....	"	2 00	" 3 25
Gruau d'avoine le baril.....	"	5 00	" 5 75
Gruau de blé d'inde blanc le baril.....	"	3 50	" 3 90
Gruau de blé d'inde jaune le baril.....	"	3 30	" 3 40

HUILES.

Huile de Loup marin Pâle.....	0 40	" 0 42 1/2
" " Paille.....	0 37	" 0 38
Huile de morue le gallon.....	0 38	" 0 40
" de marsouin, Pâle.....	0 45	" 0 50
" " Paille.....	0 40	" 0 45

POISSON

Saumon No. 1.....	le baril	15 50	" 16 00
" No. 2.....	"	14 00	" 14 50
" No. 3.....	"	12 50	" 13 00
Anguille.....	par livre	0 06 1/2	" 0 07 1/2
Hareng No. 1 du Labrador le baril.....	"	6 25	" 6 50
" No. 2.....	"	5 25	" 5 50
" No. 1 d'Anticosti.....	"	5 00	" 5 25
" No. 1 Cap Breton.....	"	6 00	" 6 25
Morue No. 1 Grande.....	"	5 50	" 5 50
" No. 1.....	"	5 00	" 5 25
" No. 2.....	"	4 50	" 4 75
Filetant No. 1.....	"	0 00	" 0 00
Traite No. 1.....	"	10 50	" 11 00
" No. 2.....	"	0 00	" 9 50
Morue sèche le quintal.....	"	5 00	" 5 50

DIVERS.

Pommes de terre le minot.....	0 35	" 0 04
Avoine par 34 livres.....	0 48	" 0 50
Beurre salé la livre.....	0 15	" 0 20
Beurre frais la livre.....	0 17	" 0 25
Porc frais par 100 livres.....	8 00	" 8 50
Jambon fumé.....	0 13	" 0 14
Saindoux, seaux 20 lbs.....	2 35	" 2 40
Lard short cut canadien, en quart.....	20 00	" 20 50
Lard mess américain.....	18 50	" 19 00
Sel en magasin.....	0 43	" 0 45
Foin par 100 bottes.....	7 00	" 9 00
Paille par 100 bottes.....	3 00	" 5 00

MARCHE AU CUIR.

Spanish sole, cuir à semelle No. 1, la livre.....	0 22	" 0 23
Spanish sole, cuir à semelle No. 2, la livre.....	0 19	" 0 21
Cuir à semelle du pays No. 1.....	0 24	" 0 26
Cuir à harnais.....	0 25	" 0 32
Vache crèée.....	0 27	" 0 35
Buff et vache grainée, le pied.....	0 11	" 0 13
Vache vernie.....	0 14	" 0 16
Vache glacée (enamelled).....	0 15	" 0 17
Peaux de veaux épais la livre.....	0 45	" 0 50
Peaux de veaux minces la livre.....	0 40	" 0 50
Vache fendue large.....	0 28	" 0 30
Vache fendue petite.....	0 24	" 0 28
Vache patente.....	0 14	" 0 16 1/2
Kid français.....	18 00	" 20 00

PEAUX.

Jeunes bœufs. Vieux.	
Peaux vertes inspectées No. 1 par 100 lbs.....	6 50 7 00
Peaux vertes inspectées No. 2 par 100 lbs.....	5 30 6 00

M. AZARIE BRODEUR

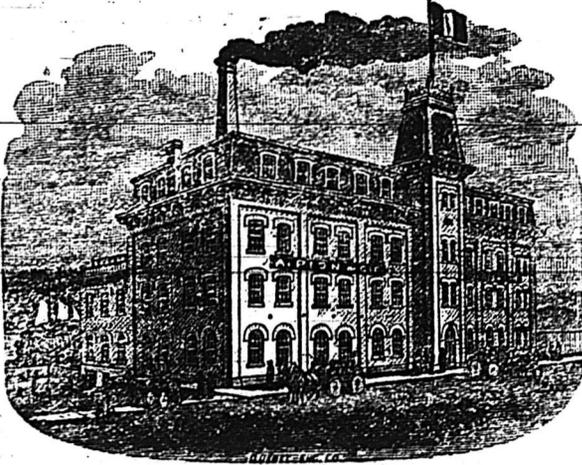
Le tailleur si bien connu de l'établissement de Messieurs Dupuis Frères, rappelle à ses nombreux amis qu'il continue à travailler pour la clientèle privée, en même temps que pour celle du magasin.

S'adresser au
NO. 1571 RUE ST-CATHRIN
 Magasin de MM. Dupuis Frères
 juillet 1888.

AUX MANUFACTURIERS!

A VENDRE.

Nous offrons en vente le magnifique établissement occupé par nous, comme manufacture de *Kid* pour Souliers et Gants, Maroquin, etc. a cause de l'expiration de notre société le 1er mai 1889. La bâtisse, construite en 1882, est en brique solide à 4 étages, 180 x 40 pieds, avec une aile en brique à 2 étages, 50 x 30, hangar et écuries. Tout près de la rivière St. Charles et de la gare du C. P. R. au centre du quartier industriel de Québec et sans contredit, un des plus beaux établissements de la ville. On peut acheter la bâtisse avec ou sans les accessoires et l'outillage employé par nous et on peut facilement l'adapter aux besoins d'une ma-



A VENDRE.

manufacture de chaussures, filatures, fabrique de lainage ou autre. Le lot sur lequel est construite la bâtisse contient 22,000 pieds en superficie. Comme nous n'employons pas d'agents, toutes nos marchandises sont vendues directement à notre établissement à Québec.

Pour plus de détail s'adresser à
A. PION & Cie.,
QUEBEC.
 252, RUE PRINCE EDOUARD,
 ST-ROCH.
 novembre 1888—2m.